

PROCEDURE STAGES

L3 DE PSYCHOLOGIE

L'Université Lyon 2 s'est dotée d'un outil de gestion des offres et des conventions de stage : PStage.

Il vous appartient de télécharger et d'imprimer vous-même votre convention de stage, votre annexe pédagogique ainsi que l'attestation de stage en vous connectant sur PStages :

<https://etu.univ-lyon2.fr/orientation-stage/etu-orientation-stage-619955.kjsp?RH=ETU-Rub3>

Voici les principales étapes:

1 – Une fois que vous avez trouvé votre stage et que vous avez **l'accord de l'enseignant responsable de votre UE stage du semestre 6**, vous devez saisir votre convention en vous connectant sur PStages.

Si votre lieu de stage n'est pas référencé sur l'application, pensez à remplir avec l'entreprise la « Fiche de renseignement pour convention de stage » afin de disposer des informations indispensables pour saisir votre convention.

2 – Le secrétariat de scolarité valide votre convention de stage en ligne, vous pouvez alors l'imprimer en **3 exemplaires** (accompagnée de l'annexe pédagogique et de l'attestation de stage).

3 – Vous devez d'abord faire signer la convention de stage et l'annexe pédagogique sur votre lieu de stage, puis par **l'enseignant responsable de l'UE STAGE**. Vous rapporterez ensuite votre **convention de stage** au **secrétariat de scolarité** accompagnée d'une photocopie de votre attestation d'assurance « Responsabilité Civile ». (Si vous souhaitez recevoir votre convention à votre adresse, vous pouvez laisser une enveloppe timbrée demi-format libellée à cette adresse). **L'annexe pédagogique**, elle, doit être visée par votre **tuteur enseignant** et ne passe pas par le secrétariat.

4 – Une semaine après, vous pourrez récupérer votre convention de stage **signée par la Directrice**, auprès du secrétariat de scolarité.

Si vous rencontrez des difficultés dans la saisie de votre convention ou la consultation des offres de stages, n'hésitez pas à contacter la mission stage.